

IslamS

Une religion, différents courants

ANALYSE

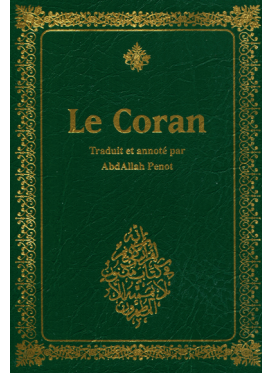


Toutes nos publications sont disponibles gratuitement :

- **En téléchargement**, depuis l'adresse internet de notre ASBL :
www.cpcp.be/etudes-et-prospectives
- **En version papier**, vous pouvez les consulter dans notre Centre d'Archives et de Documentation situé :
Rue des Deux Églises, 41 - 1000 Bruxelles
02 238 01 69 - archives@cpcp.be

INTRODUCTION

Aujourd'hui, la confusion est grande autour d'une religion pratiquée par plus d'un septième de l'Humanité. Les violences perpétrées en son nom sèment la suspicion sur tous ses adeptes. Annonces politiques, discours extrémistes ou non-dits,



l'islam est régulièrement invoqué sous diverses formules et à différentes fins. Au point que les Belges ont tendance à grossir le tableau. Ils estiment qu'un tiers de la population belge est de confession musulmane alors que cette dernière ne s'élève en réalité qu'à 6 %. Et le soufflé peine à retomber. Dès lors, nous proposons d'éclaircir les notions qui fleurissent dans les médias et les annonces politiques. Il n'y a pas de réalité en noir et blanc. Nous mettrons ici en couleur et en relief les particularités de cette religion vieille de quinze siècles, loin de constituer un bloc uniforme. Des frères ennemis chiites et sunnites aux écoles juridiques en s'attardant sur le wahhabisme et le salafisme, autant de nuances expliquées pour comprendre et évacuer les lieux communs et les généralisations néfastes.

I. UN PROPHÈTE ET UN CONFLIT DE SUCCESSION

L'islam naît et se répand dans l'Arabie actuelle au cours du VII^e siècle sous l'impulsion de Mahomet. Sa mort engendre l'évolution distincte des deux branches principales de l'islam : le **sunnisme** et le **chiisme**. En l'absence d'un successeur désigné par Mahomet, deux personnes se présentent comme les plus légitimes pour assumer son héritage. Les compagnons du Prophète soutiennent un des leurs, Abou Bakr, qui sera désigné premier Calife. Le gendre et cousin du Prophète, Ali, revendique lui aussi la succession en s'appuyant sur leur parenté. Une lutte s'ensuit qui voit triompher les premiers disciples du Prophète. Ce courant se dénomme sunnite d'après la *sunna* qui représente les lignes de conduite de Mahomet. La tradition y détient une place de choix.

Quant à Ali, proclamé premier imam, il est assassiné et ses deux fils, Hassan et Hussein reprennent le flambeau en tant que deuxième et troisième imam. Ils sont les fondateurs du courant chiite.¹

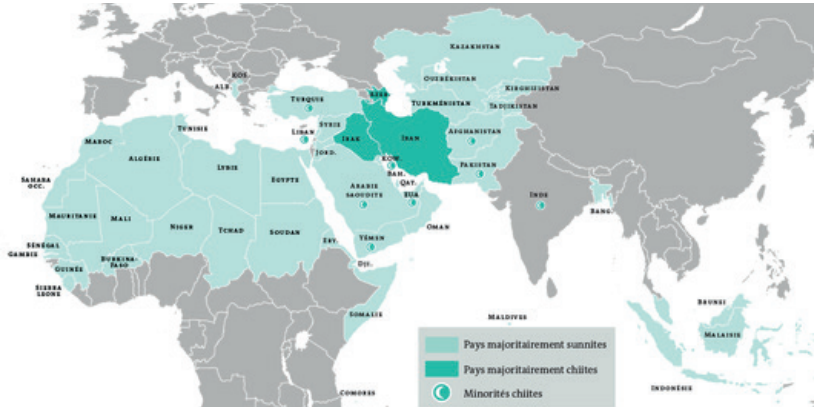
“ Le sunnisme, majoritaire hier et aujourd’hui, a régné sur un vaste territoire allant de l’Afrique de l’Ouest et l’Espagne jusqu’en Asie et au Caucase. À l’inverse, les chiites ont développé une culture du martyr, d’un peuple opprimé reclus dans l’opposition. ”

Le sunnisme, majoritaire hier et aujourd’hui, a régné sur un vaste territoire allant de l’Afrique de l’Ouest et l’Espagne jusqu’en Asie et au Caucase. À l’inverse, les chiites ont développé une culture du martyr, d’un peuple opprimé reclus dans l’opposition. À l’heure actuelle, les chiites représentent 10 % des 1,6 milliards de musulmans. Ils sont minoritaires partout, à quelques exceptions près. L’Iran, État perse, fait figure de nation des chiites, majoritaires à 98 % au sein de la population iranienne. Citons également le Bahreïn et l’Irak comme des pays comptant respectivement pour deux-tiers et une grosse moitié de leur population d’obédience chiite.² D’importantes minorités se retrouvent ailleurs comme au Liban, au Pakistan ou en Inde. Les sunnites constituent donc l’écrasante majorité des musulmans (85 %). À côté de ces deux tendances, il existe d’autres courants tels les alaouites en Syrie, les alévis en Turquie, les druzes au Liban et les khâridjites au Maghreb et surtout à Oman.³

¹ H. TINCO, « Entre sunnites et chiites, une guerre fratricide et millénaire », *Slate.fr*, 14 avril 2015, <http://www.slate.fr/story/100265/sunnites-chiites-guerre-fratricide-millenaire>, consulté le 21 janvier 2015.

² *Ibidem*.

³ M. VAUDANO, « Quelles sont les différences entre sunnites et chiites ? », *Le Monde*, 20 juin 2014, http://www.lemonde.fr/les-decodeurs/article/2014/06/20/au-fait-quelle-difference-entre-sunnites-et-chiites_4442319_4355770.html, consulté le 21 janvier 2015.



Source : Le Monde⁴

Au-delà de cette différence numérique, le culte des chiïtes s'éloigne des croyances sunnites à plusieurs égards. Notamment celui de la place de l'imam. Alors que les sunnites lui accordent une place mineure dans le sens où, s'il anime la prière, il n'a pas le caractère sacré propre au chiïsme. Selon cette dernière doctrine, l'imam est un descendant direct du Prophète, détient son autorité de Dieu et est indispensable pour guider la communauté des croyants. À l'heure actuelle, les chiïtes attendent le retour du douzième imam qui a été occulté. Les institutions religieuses chiïtes sont bien davantage hiérarchisées que leurs homologues sunnites. Ces derniers n'admettent pas d'intermédiaire entre Dieu et le croyant. Par ailleurs, l'**effort d'interprétation**, *ijtihad*, au sein de l'islam sunnite est figé depuis le XI^e siècle. À l'inverse, l'effort d'interprétation est une nécessité pour les chiïtes dont le guide officiel temporairement et est soumis à la critique des siens. Le débat théologique est une constante.⁵ Toutefois, les chiïtes et les sunnites partagent les mêmes fondements. Il n'y a d'autre Dieu qu'Allah et Mahomet est son Prophète. Le Coran recueille la parole de Dieu transmise au Prophète.

⁴ M. VAUDANO, *op. cit.*

⁵ F. DE MAUPEOU, « Sunnisme et chiïsme : différences doctrinales et enjeux politiques d'après *L'islam contre l'islam* d'Antoine Sfeir », *Les clés du Moyen-Orient*, 30 août 2013, <http://www.lesclesdumoyenorient.com/Sunnisme-et-chiisme-differences.html>, consulté le 21 janvier 2015.

Ces deux frères ennemis ont connu de nombreux affrontements, principalement au Proche et Moyen-Orient, motivés par des velléités politiques. Aujourd'hui, les deux puissances sunnites et chiites sont incarnées par l'**Arabie saoudite** et l'**Iran**. Les influences de ces deux pays dépassent leurs frontières dans une volonté constante d'expansion, jouant sur les minorités musulmanes éparpillées. De coutume, on dessine l'axe chiite du Hezbollah libanais à l'Iran en passant par le Hamas (pourtant sunnite) et l'Irak. Téhéran et Damas forment un duo de longue date. Le soutien du premier au régime alaouite d'Assad est jusqu'ici infaillible. En face, l'Arabie saoudite demeure la puissance sunnite de référence. Monarchie aux mains de la famille Saoud depuis 1932, elle a embrassé le wahhabisme, courant du sunnisme. Grâce à ses revenus pétroliers, Ryad a les moyens d'étendre son influence à travers le monde.

À côté de ces deux branches principales, il existe un courant difficilement classifiable, le **soufisme**. Né aux premières heures de l'islam, il se distingue du chiisme et du sunnisme par la quête de symbiose avec Allah, de s'y fondre afin de ne faire plus qu'un avec lui. Pour cela, ses adeptes se doivent d'abandonner leur égo, leur *moi* et de voir au-delà de la réalité concrète. La contemplation est essentielle. Courant ésotérique, le disciple s'en remet à un maître soufi. La spiritualité, l'initiation entourée de secret, le peu d'intérêt porté à une lecture littérale des textes rendent ce courant parfois peu apprécié des courants sunnites et chiites orthodoxes. Si différents ordres soufis sont reconnus, il reste cependant difficile de connaître le nombre de ses adeptes et leurs zones d'influence.⁶

⁶ A.-B. HOFFNER, « Le soufisme, langue des mystiques musulmans », *La Croix*, 18 octobre 2013, <http://www.la-croix.com/Religion/Spiritualite/Le-soufisme-langue-des-mystiques-musulmans-2013-10-18-1045832>, consulté le 11 février 2016.

II. LA VOIE EMPRUNTÉE ET L'INTERPRÉTATION, LES ÉCOLES JURIDIQUES SUNNITES

Au sein des deux branches principales de l'islam s'opèrent encore des divisions internes. Si le chiisme est également traversé par différentes mouvances, nous nous attarderons principalement sur la branche sunnite en raison de son importance numérique et de son influence mondiale.

Le sunnisme repose sur le Coran et la sunna.⁷ Ces textes sacrés ne constituent pas des guides pratiques à appliquer au quotidien. Pour assurer une vie en accord avec ces références, il a été nécessaire de les interpréter à la lumière des différentes réalités que rencontraient les musulmans lors de son expansion (VII^e et VIII^e). L'*ijtihad*, l'effort d'interprétation, a été mené par une poignée de maîtres à penser. Ces derniers ont donné une lecture des textes et ont fondé des courants de pensée, des écoles juridiques qui ont chacune une *jurisprudence* propre, le *fiqh*. Aux IX^e et X^e siècles, on arrête un nombre maximum de ces écoles. Les écoles hanafite, malékite, shâfi'ite et hanbalite perdurent. Si elles divergent sur la place de la tradition (*hadith*) et de la raison (*ar-ra'y*), elles se reconnaissent mutuellement puisqu'elles admettent leurs fondements communs.⁸

“ L'*ijtihad*, l'effort d'interprétation, a été mené par une poignée de maîtres à penser. ”

- **Hanafite** : nommée d'après son illustre maître Abou Hanîfah (VIII^e) d'origine persane, il influença notamment les Abbassides. Cette école est réputée comme la plus souple vis-à-vis des traditions. En effet, la réflexion rationnelle et la liberté d'interprétation sont privilégiées afin de promouvoir l'intérêt général tout en se voulant conforme

⁷ La Sunna, selon la tradition sunnite, constitue l'ensemble des paroles, des actions et des jugements du Prophète. Cette tradition prophétique sert de guide là où le Coran demeure muet.

⁸ S. LAGHMANI, « Les écoles juridiques du sunnisme », *Pouvoirs*, 104, 1/2003, p. 21-31, <http://www.cairn.info/revue-pouvoirs-2003-1-page-21.htm>.

aux textes sacrés. Les hanafites sont ainsi qualifiés de gens de la raison. Aujourd'hui, ce courant est particulièrement présent en Turquie mais également en Chine, en Russie et en Inde.⁹

- **Malékite** : Doctrine présente en Afrique du Nord, centrale et occidentale ainsi que partiellement en Égypte, elle intègre également une majorité des musulmans en France. Elle doit son nom à son fondateur Malik Ibn Anas (VIII^e). Ce dernier est un juriste de Médine, ville où le Prophète a fini ses jours. La tradition y est donc particulièrement importante ainsi que les pratiques des premiers musulmans de Médine. L'intérêt général de la société constitue également un curseur essentiel dans l'établissement des normes.¹⁰
- **Shâfi'ite** : Ce courant est souvent présenté comme une synthèse de l'école hanafite et malékite. En effet, son fondateur Al Shâfi'î (VIII^e-IX^e) a fait ses classes autant chez les Hanafites que les Malékites. Al Shâfi'î a retenu l'importance de l'opinion ainsi que de la tradition. Il étudie et approfondit ces deux écoles. Les positions des shâfi'ites sont bien argumentées et méticuleuses. Le consensus et la sunna détiennent une place déterminante dans ce courant. Ses adeptes se trouvent en Égypte, en Indonésie et en Malaisie et également chez les populations musulmanes de l'Asie du Sud-Est.¹¹
- **Hanbalite** : Nommé d'après Ahmad Ibn Hanbal (VIII^e), cette école s'éloigne de la libre opinion pour adopter une lecture littéraliste du Coran et de la sunna. Dans cette perspective, les hanbalites sont des traditionalistes, ils privilégient le *hadith* sur le consensus et la raison. Cette école a repris racine en Arabie saoudite sous la forme du wahhabisme.¹²

Entre les Hanafites et les Hanbalites, l'écart est grand. Tandis que la première école privilégie l'usage de la raison, de la libre opinion et des analogies, la seconde ne jure que par la tradition et glorifie le passé. Autant la première

⁹ « Les écoles juridiques du sunnisme », *L'Orient Expressif*, 7 juillet 2014, <http://lorientexpressif.com/les-ecoles-juridiques-du-sunnisme/>, consulté le 14 janvier 2016.

¹⁰ « Les quatre doctrines », *Doctrine malikite*, http://www.doctrine-malikite.fr/Les-quatre-doctrines_r20.html, consulté le 25 janvier 2016.

¹¹ C. PABIOT, *Les Quatre écoles de droit sunnite*, <http://www.corentinpabiot.fr/doku.php?id=les-ecoles>, consulté le 25 janvier 2016.

¹² « Les écoles juridiques du sunnisme », *op. cit.*

est souple et s'adapte plus aisément aux divers contextes, autant la seconde peut se montrer stricte et rigoriste. Les deux écoles, Malékite et Shâfi'ïte, se positionnent entre ces deux extrémités.

III. LE WAHHABISME, LE SALAFISME ET L'ISLAM POLITIQUE

Le **wahhabisme**, par son refus de se compromettre avec la modernité et la raison, fait figure de courant le plus strict. Ibn Taymiyya (xiv^e) a refaçonné le hanbalisme et devient une référence pour le wahhabisme et le salafisme. Ibn Taymiyya est témoin d'une époque difficile pour le monde musulman. Les croisades menacent toujours, tandis que les Mongols frappent aux portes de Bagdad et que les esclaves d'hier prennent les rênes du pouvoir. En interne, le soufisme connaît davantage de succès que les écoles islamiques orthodoxes. Ces constats inquiétants pour l'avenir et l'expansion de l'islam orthodoxe, Ibn Taymiyya conclut que le retour aux sources est la seule planche de salut. En effet, il impute la décadence du monde islamique au détournement et à l'éloignement des croyants des enseignements du Coran et de la sunna. Ces observations ont inspiré le fondateur du courant wahhabite, Mohammed Abd al-Wahhab (xviii^e).¹³

“ Le **wahhabisme**, par son refus de se compromettre avec la modernité et la raison, fait figure de courant le plus strict. ”

En vue de retrouver l'âge d'or de l'islam, le retour aux temps originaux du Prophète est indispensable pour les wahhabites. La morale islamique et l'unité des croyants ont été dépravées.

Cela signifie notamment que toute idée d'intermédiaire entre le croyant et les livres saints est définitivement bannie. Il n'y a pas de place pour l'interprétation et la lecture en devient littérale. La charia est destinée à remplacer toute autre coutume jugée infidèle, tandis que l'idolâtrie et le polythéisme ne peuvent être tolérés. Les autres écoles sunnites sont perçues comme impies. Les wa-

¹³ J. PAVLIN, « Ibn Taymiyya, Taqi al-Din (1263-1328) » dans O. LEAMAN, *Islamic Philosophy*, Londres : Routledge, 1998, <http://www.muslimphilosophy.com/ip/rep/H039.htm>.

hhabites enjoignent donc les musulmans à se tourner vers l'islam véritable. La pensée wahhabite, longtemps en guerre contre les Califes ottomans, a finalement trouvé refuge dans la péninsule arabique. Une alliance de circonstance entre la famille royale Al Saoud et les wahhabites permet à cette première de se distinguer des Califes et aux seconds de s'assurer une protection.¹⁴

Une fois installés sur le trône, les Saoud ont donné au wahhabisme un contour conservateur dépassant la sphère religieuse. Il devient une religion d'État encadrant le social comme le politique et assurant la loyauté à la famille royale. Cette confiscation a entraîné une distanciation de certains courants wahhabites peu enclins à se ranger derrière la religion d'État. Ils peuvent être désignés comme des néo-wahhabites ou des néo-salafistes.¹⁵

“ D'une volonté de réforme s'appuyant partiellement sur les Lumières, les salafistes en deviennent conservateurs et anti-occidentaux. ”

En effet, la ligne de démarcation entre la pensée wahhabite et **salafiste** est tenue depuis la fin de la Première guerre mondiale. Auparavant cependant, la *Salafiyya*¹⁶ combine un certain degré de fondamentalisme et de modernisme en vue de réformer l'islam et de l'amener au niveau de développement de l'Occident. Les premiers temps de l'islam constituent une référence d'authenticité, de la pureté des principes directeurs de l'islam. En effet, le concept de *salaf* renvoie aux *Pieux prédécesseurs*. Cette période idéalisée sert

de curseur permettant de sélectionner les éléments de modernité nécessaires et compatibles avec leur religion. Ce mouvement de renouveau empruntant aux Occidentaux, notamment dans la sphère du droit, n'a couru que jusqu'au démantèlement de l'Empire ottoman et de l'installation de protectorats français et britanniques. Cette domination non-musulmane entraîne une

¹⁴ A. MOUSSALLI, « Wahhabism, Salafism and Islamism : Who Is The Enemy ? », *Conflicts Forum*, 30 janvier 2009, <http://conflictsforum.org/briefings/Wahhabism-Salafism-and-Islamism.pdf>, consulté le 27 janvier 2016.

¹⁵ *Ibidem*.

¹⁶ En Inde, le mouvement salafiste Tabligh a pris une autre tournure s'adaptant à un contexte où les musulmans étaient minoritaires. Ils ont privilégié une concentration sur la communauté éloignée des influences impies et nocives afin de vivre leur islam le plus pur et fidèle aux textes. La conduite individuelle, la cohésion organisationnelle et l'isolement du reste du monde sont primordiaux pour garantir la survie de leur dogme.

résistance qui en appelle à ré-embrasser totalement l'islam originel. D'une volonté de réforme s'appuyant partiellement sur les Lumières, les salafistes en deviennent conservateurs et anti-occidentaux. La lecture du Coran et de la sunna devient dogmatique et littérale, haïssant toute innovation, blâmable par définition.¹⁷

La Salafiyya se rapproche inlassablement des wahhabites qui, grâce à la prise de l'Arabie saoudite, constitue un exemple de réussite pour le monde musulman. Leurs revenus pétroliers et leur attrait en termes d'emplois assurent à Riyad une influence grandissante à partir des années 1970. Les salafistes y trouvent bon accueil et exercent sans crainte leur culte. Il est vrai que les salafistes dit quiétistes s'occupent peu de politique, essentiellement focalisés sur la conversion et la prédication. Même face à des autorités peu respectueuses des textes sacrés, les quiétistes s'opposent à la rébellion et à la violence qui mettent à mal l'unité des croyants. Les salafistes sont donc globalement bien vus des autorités saoudiennes, même si certains oulémas salafistes se montrent un brin plus critiques à l'encontre du pouvoir, dénonçant sa corruption et ses mœurs parfois déviantes.¹⁸ La collusion entre les Saoud et les Occidentaux, premièrement à l'occasion de la Première guerre du Golfe, en déçoit plus d'un et constitue pour certains une motivation pour rejoindre les rangs du djihad salafiste, déjà occupé à délivrer la terre musulmane afghane de l'envahisseur soviétique impie.¹⁹

L'**islam politique** se démarque et du quiétisme de certains salafistes par son engagement dans la sphère politique et des velléités djihadistes de par ses instruments non violents et le respect du jeu politique. L'islam politique prône une implication dans la sphère politique pour défendre la place de la religion dans la

« Ces divers partis islamiques prennent donc part activement à la vie politique et publique pour voir triompher leur vision du monde. »

¹⁷ *Comprendre l'islamisme*, Le Caire : International Crisis Group, « Rapport Afrique du Nord/ Moyen-Orient », 37, 2 mars 2005, <http://www.crisisgroup.org/~media/Files/Middle%20East%20North%20Africa/North%20Africa/Understanding%20Islamism%20French.pdf>.

¹⁸ A. SFEIR, « Islam – salafisme, jihadisme », *Le blog d'Antoine Sfeir*, <http://antoinesfeir.net/decryptages/salafisme/>, consulté le 15 janvier 2016.

¹⁹ « Comprendre l'islamisme », *op. cit.*

société. Il souhaite voir apparaître un État basé sur les valeurs musulmanes et pour ce faire, le niveau politique est perçu comme inévitable. Cet activisme politique et social est lancé par les Frères musulmans en Égypte. Par la suite, ces derniers gagnent des adeptes au-delà des frontières égyptiennes. Ces divers partis islamiques prennent donc part activement à la vie politique et publique pour voir triompher leur vision du monde. Ils opèrent ainsi une distinction entre la sphère religieuse et politique. De ce fait, si l'installation d'un État islamique est leur objectif premier, sa compréhension n'est pas figée. En effet, les textes sacrés n'offrent aucune définition claire de ce à quoi devrait concrètement ressembler un État islamique. Par conséquent, une marge d'interprétation et d'appréciation est laissée afin de traduire au mieux la charia dans des contextes particuliers et actuels. De la sorte, les frontières et la souveraineté nationale sont admises, ainsi que le caractère moderne de l'État. En cela, l'islam politique ne revendique pas la réunification de la communauté musulmane supranationale. Le présent est leur cadre d'action et ils n'ont pas de velléités à reconstruire le temps des premiers croyants. Plutôt pragmatiques, la plupart des mouvements islamistes ont accepté le jeu démocratique et l'importance des délibérations.

Ces évolutions se sont construites au fil du temps, tous les mouvements islamistes n'ont pas instinctivement embrassé les idéaux démocratiques et reconnu l'État de droit. Les Frères musulmans ont oscillé entre des positions tantôt réformistes tantôt révolutionnaires. Le maître à penser et fondateur des Frères, Hassan Al-Banna (début xx^e), avait pris fermement position contre la démocratie, avatar occidental. Sous l'influence de Sayyid Qutb, le paroxysme de leur antagonisme à l'État moderne, nationaliste et libéral se cristallise à l'encontre de Gamal Abdel Nasser. Au décès de ce dernier, le mouvement s'est divisé entre des motivations plus réformistes et celles des révolutionnaires fidèles à Qutb. Ceux cherchant un calme relatif avec les institutions étatiques ont alors abandonné une partie des préceptes d'Al-Banna de manière plus ou moins explicite et acceptée. En 2012, les Frères musulmans ont remporté les élections nationales égyptiennes. Son leader Mohammed Morsi est renversé par un coup d'État seulement un an plus tard ce qui souligne les relations encore tendues entre les Frères musulmans et l'État égyptien.

D'autres pays connaissent des partis islamistes bien implantés. Au pouvoir en Turquie depuis 2002, on trouve le Parti du Développement et de la Justice (AKP), il a inspiré le Parti du développement et de la justice marocain, en Tunisie les islamoc-conservateurs Ennahda ont repris du poil de la bête à la suite du Printemps arabe.

POUR CONCLURE

Il n'y a pas plus d'unanimité au sein de l'islam que parmi les chefs d'État européens. L'islam a mille visages. Depuis le VII^e siècle, les deux branches de l'islam se tolèrent, s'opposent, s'affrontent. Le schisme entre sunnites et chiites constitue la première grande distinction entre les musulmans. Basée sur un conflit de succession au Prophète Mahomet, aujourd'hui encore cette division n'est pas sans conséquence au niveau politique. Que ce soit à travers des luttes internes comme au Yémen ou projetées sur d'autres territoires comme en Syrie, les sunnites et chiites sont davantage ennemis qu'amis. Au sein du courant sunnite majoritaire, s'opèrent encore des distinctions entre les quatre écoles juridiques. Ces dernières sont plus ou moins portées sur le respect des traditions et sur une lecture littérale des textes sacrés ou, à l'inverse, privilégient l'effort d'interprétation.

Aujourd'hui, un certain nombre de sunnites accrochent à un discours glorifiant le temps des premiers Califes, prônant un retour vers une foi pure et une lecture littérale du Coran et de la sunna. Ce concept de salaf est présenté comme le remède aux maux qui affligent une bonne partie du monde arabo-musulman. Une révolution qui vise avant tout la sphère individuelle et de proximité pour certains tandis que d'autres ne l'envisagent qu'au niveau étatique ou encore impliquant toute la communauté des croyants. Alors que les premiers se tiennent à l'écart de la politique, les seconds s'y sont finalement impliqués bon gré mal gré dans leurs systèmes démocratiques nationaux, à l'inverse des derniers qui ne reconnaissent ni les nations ni les démocraties actuelles. Un État islamique peut donc être appelé de vœux d'organisations très différentes et non nécessairement violentes. Cependant, une révolution impliquant un djihad offensif et global existe également et a déjà fait de nombreuses victimes depuis plus de trente ans. Si la pensée hanbalite a pris de l'importance ces dernières décennies avec un appui poussé des wahhabites saoudiens, on ne peut résumer l'islam à une seule de ses lectures. Les nuances sont autant importantes que les généralisations dangereuses.

POUR ALLER PLUS LOIN...

- LEAMAN O., *Islamic Philosophy*, Londres : Routledge, 1998, <http://www.muslimphilosophy.com/ip/rep/H039.htm>
- SFEIR A., *L'islam contre l'islam, L'interminable guerre des sunnites contre les chiites*, Paris : Grasset, 2013.
- *Comprendre l'islamisme*, Le Caire : International Crisis Group, « Rapport Afrique du Nord/Moyen-Orient », 37, 2 mars 2005, <http://www.crisisgroup.org/~media/Files/Middle%20East%20North%20Africa/North%20Africa/Understanding%20Islamism%20French.pdf>

Auteure : Naomi Berger

DÉSIREUX D'EN SAVOIR PLUS !

Animation, conférence, table ronde... n'hésitez pas à nous contacter,
Nous sommes à votre service pour organiser des activités sur cette thématique.

www.cpcp.be



Avec le soutien du Ministère de la Fédération Wallonie-Bruxelles

Aujourd'hui, la confusion est grande autour d'une religion pratiquée par plus d'un septième de l'Humanité. Les violences perpétrées en son nom sèment la suspicion sur tous ses croyants. Annonces politiques, discours extrémistes ou non-dits, l'islam est régulièrement invoqué sous diverses formules et à différentes fins. Pourtant, il n'y a pas de réalité en noir et blanc. Nous mettrons ici en couleur et en relief les particularités de cette religion vieille de quinze siècles, loin de constituer un bloc uniforme.



Centre Permanent pour la Citoyenneté et la Participation

Rue des Deux Églises, 45 – 1000 Bruxelles
02 238 01 00 – info@cpcp.be